Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre du règlement (CE) nº 245/2009 de la Commission mettant en œuvre la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière d'écoconception applicables aux lampes fluorescentes sans ballast intégré, aux lampes à décharge à haute intensité, ainsi qu'aux ballasts et aux luminaires qui peuvent faire fonctionner ces lampes, et abrogeant la directive 2000/55/CE du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2010/C 92/04)

Publication des titres et des références des méthodes de mesures transitoires [1] aux fins de la mise en œuvre du règlement (CE) nº 245/2009.

Produit	Organisme	Référence	Titre	Paramètres mesurés
Tous les types de lampes visés par le règlement (CE) nº 245/2009	CENELEC	EN 60061-1:1993 Toutes modifications jusqu'à A41:2009	Culots de lampes et douilles ainsi que calibres pour le contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité — Partie 1: Culots de lampes	— Géométrie des culots de lampes
		EN 62471:2008	Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes	— Rayonnement [analyse du spectre comme indiqué dans l'annexe I, point 1, paragraphe d)]
	Commission européenne	Décision 2002/747/CE (annexe)	Décision 2002/747/CE de la Commission du 9 septembre 2002 établissant des critères écologiques révisés pour l'attribution du label écologique communautaire aux ampoules électriques et modifiant la décision 1999/568/CE	— Teneur en mercure
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 18.2:1983	The Basis of Physical Photometry (Fondements de la photométrie physique)	— Angle du faisceau de lumière
Lampes fluorescentes à double culot	CENELEC	EN 60081:1998 Modifications: A1:2002 A2:2003 A3:2005 A4:2010	Lampes à fluorescence à deux culots — Prescriptions de performance	— Flux lumineux émis par la lampe — Puissance consommée par la lampe (la puissance dissipée par les équipements auxiliaires tels que les ballasts n'est pas prise en compte) — Facteur de conservation du flux lumineux (LLMF) Remarque: dans la norme, le LLMF est appelé «maintien du flux lumineux». — Facteur de survie des lampes (LSF) Remarque: le LSF n'est pas explicitement mentionné, seule l'est la méthode d'essai de durée de vie. Le LSF est déduit à partir de la courbe de conservation du flux lumineux, conformément à l'annexe C de la norme. — Aux fins du tableau 6 de l'annexe III, le LSF est mesuré en mode opératoire à haute fréquence avec un cycle de commutation de 11h allumé, 1h éteint. Dans les autres cas, le cycle de commutation est celui prévu dans la norme.

[1] Il est prévu de remplacer dans le futur ces méthodes de mesure transitoires par des normes harmonisées. Lorsqu'elles seront disponibles, les références des normes harmonisées seront publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*, conformément aux articles 9 et 10 de la directive 2009/125/CE.

Produit	Organisme	Référence	Titre	Paramètres mesurés
				— Chromaticité — Température de couleur proximale (Tc [K]) — Rendu des couleurs
Lampes fluorescentes à simple culot	CENELEC	EN 60901:1996 Modifications: A1:1997 A2:2000 A3:2004 A4:2008 Projet A5 (34A/1358/CDV)	Lampes à fluorescence à culot unique — Prescriptions de performances	— Flux lumineux émis par la lampe — Puissance consommée par la lampe (la puissance dissipée par les équipements auxiliaires tels que les ballasts n'est pas prise en compte) — Facteur de conservation du flux lumineux (LLMF) Remarque: dans la norme, le LLMF est appelé «maintien du flux lumineux». — Facteur de survie des lampes (LSF) Remarque: le LSF n'est pas explicitement mentionné, seule l'est la méthode d'essai de durée de vie. Le LSF est déduit à partir de la courbe de conservation du flux lumineux, conformément à l'annexe C de la norme EN 60081 (la version mentionnée dans la ligne correspondant aux lampes fluorescentes à double culot). — Chromaticité — Température de couleur proximale (Tc [K]) — Rendu des couleurs
Lampes à décharge à haute intensité	CENELEC	EN 62035:2000 Modification: A1:2003	Lampes à décharge (à l'exclusion des lampes à fluorescence) — Prescriptions de sécurité	— Puissance de rayonnement UV effective spécifique
Lampes à vapeur de mercure à haute pression	CENELEC	EN 60188:2001	Lampes à vapeur de mercure à haute pression — Prescriptions de performance	— Flux lumineux émis par la lampe — Puissance consommée par la lampe (la puissance dissipée par les équipements auxiliaires tels que les ballasts n'est pas prise en compte)
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 97-2005	Maintenance of indoor electric lighting systems (Maintenance des systèmes d'éclairage électrique pour intérieur)	— Facteur de conservation du flux lumineux (LLMF) — Facteur de survie des lampes (LSF)
		CIE 154-2003	Maintenance of indoor electric lighting systems (Maintenance des systèmes d'éclairage électrique pour intérieur)	
		CIE 15-2004	Colorimetry (Colorimétrie)	— Chromaticité — Température de couleur proximale
		CIE 13.3-1995	Method of Measuring and Specifying Colour Rendering Properties of Light Sources (Méthode de mesure et de spécification des caractéristiques de rendu des couleurs des sources lumineuses)	— Rendu des couleurs

Produit	Organisme	Référence	Titre	Paramètres mesurés
Lampes à vapeur de sodium à haute pression	CENELEC	EN 60662:1993 Modifications: A4:1994 A5:1994 A6:1994 A7:1995 A9:1997 A10:1997	Lampes à vapeur de sodium à haute pression — Prescriptions de performances	— Puissance consommée par la lampe (la puissance dissipée par les équipements auxiliaires tels que les ballasts n'est pas prise en compte) — Facteur de conservation du flux lumineux (LLMF) Remarque: dans la norme, le LLMF est appelé «maintien du flux lumineux». — Facteur de survie des lampes (LSF) Remarque: le LSF n'est pas explicitement mentionné, seule l'est la méthode d'essai de durée de vie. Le LSF est déduit à partir de la courbe de conservation du flux lumineux, conformément à l'annexe C de la norme EN 60081 (la version mentionnée dans la ligne correspondant aux lampes fluorescentes à double culot).
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 84-1989	Measurement of Luminous Flux (Mesure du flux lumineux)	— Flux lumineux émis par la lampe
		CIE 15-2004	Colorimetry (Colorimétrie)	— Chromaticité — Température de couleur proximale
		CIE 13.3-1995	Method of Measuring and Specifying Colour Rendering Properties of Light Sources (Méthode de mesure et de spécification des caractéristiques de rendu des couleurs des sources lumineuses)	— Rendu des couleurs
Lampes aux halogénures métalliques	CENELEC	Projet IEC/EN 61167 (34A/1326/CDV)	Lampes aux halogénures métalliques — Spécifications de performance	— Puissance consommée par la lampe (la puissance dissipée par les équipements auxiliaires tels que les ballasts n'est pas prise en compte) — Facteur de conservation du flux lumineux (LLMF) Remarque: dans la norme, le LLMF est appelé «maintien du flux lumineux». — Facteur de survie des lampes (LSF) Remarque: le LSF n'est pas explicitement mentionné, seule l'est la méthode d'essai de durée de vie. Le LSF est déduit à partir de la courbe de conservation du flux lumineux, conformément à l'annexe C de la norme EN 60081 (la version mentionnée dans la ligne correspondant aux lampes fluorescentes à double culot).
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 84-1989	Measurement of Luminous Flux (Mesure du flux lumineux)	— Flux lumineux émis par la lampe
		CIE 15-2004	Colorimetry (Colorimétrie)	— Chromaticité — Température de couleur proximale
		CIE 13.3-1995	Method of Measuring and Specifying Colour Rendering Properties of Light Sources (Méthode de mesure et de spécification des caractéristiques de rendu des couleurs des sources lumineuses)	— Rendu des couleurs

Produit	Organisme	Référence	Titre	Paramètres mesurés
Ballasts pour lampes fluorescentes (à haute fréquence et autres qu'à haute fréquence	CENELEC	EN 50294:1998 Modifications: A1:2001 A2:2003	Méthode de mesure de la puissance d'entrée totale des circuits ballasts/lampes	— Puissance d'entrée du circuit lampe-ballast (la puissance consommée par les capteurs, les connexions réseau et autres charges auxiliaires n'est pas prise en compte) Remarque: la puissance maximale d'entrée mesurée est corrigée d'un facteur de conservation du flux lumineux de 0,95 pour les ballasts à enroulement autres qu'à haute fréquence et de 1,00 pour les appareillages de commande électroniques à haute fréquence. Par ailleurs, les tolérances des lampes de référence sont compensées.
Tous les types de luminaires visés par le règlement (CE) n° 245/2009	CENELEC	EN 60598-1: 2008	Luminaires — Partie 1: Exigences générales et essais	— Indice de protection
Méthodes de mesure des paramètres utilisés uniquement comme valeurs de référence				
Luminaires utilisés pour l'éclairage de bureau	CEN	EN 12464-1	Éclairage des lieux de travail — Partie 1: Lieux de travail intérieurs	— Facteur de conservation du flux lumineux
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 97-2005	Maintenance of indoor electric lighting systems (Maintenance des systèmes d'éclairage électrique pour intérieur)	
Luminaires utilisés pour l'éclairage des voies publiques	CEN	EN 12464-2	Éclairage des lieux de travail — Partie 2: Lieux de travail extérieurs	— Facteur de conservation du flux lumineux
	Commission internationale de l'éclairage	CIE 154-2003	Maintenance of indoor electric lighting systems (Maintenance des systèmes d'éclairage électrique pour intérieur)	
	CEN	EN 13032-1 EN 13032-2	Lumière et éclairage — Mesure et présentation des données photométriques des lampes et des luminaires — Partie 1: Mesurage et format de données Partie 2: Présentation des données utilisées dans les lieux de travail intérieurs et extérieurs	— Facteur d'utilisation — Rendement normalisé supérieur (ULOR)